



Le **cross UNSS** de district est organisé le **mercredi 16 novembre** au collège Gounod à Canteleu.

Le rendez-vous est fixé vers **13H sur le parking de la piscine.**

La fin de la compétition aura lieu à **16H** directement au collège Gounod.

Prévoir une tenue adaptée à la météo.

Consultez Arsene- rubrique UNSS pour les dernières informations, l'horaire précis et les résultats.

Retour de l'autorisation au plus tard le jeudi 10 novembre à 12H à un professeur d'EPS ou par messagerie.



CROSS DE DISTRICT DU 16 novembre 2022

Je soussigné(e) responsable de l'élèveen classe de ...

et né(e) le , l'autorise à participer au cross de district UNSS et autorise la prise de vues et la diffusion d'images pour promouvoir cet évènement et les activités de l'UNSS.

J'autorise mon enfant à rentrer seul à la fin de la compétition.

OU

Je viendrai chercher mon enfant à 16H au collège Gounod.

N° de téléphone en cas d'urgence :

Mon enfant est déjà licencié à l'UNSS

OU

Mon enfant n'est pas encore licencié. Dans ce cas, merci de compléter le document au dos afin de pouvoir utiliser le dispositif du pass collège du département qui vous permet de ne pas payer l'inscription. Attention, ce dispositif ne peut être utilisé que dans un seul club. Merci de nous préciser si vous l'avez déjà sollicité ailleurs.

Fait àle Signature :

Pass collégiens – association sportive du collège Le Cèdre

Cette année, le département de la Seine-Maritime propose un coup de pouce à tous les collégiens pour le financement d'une inscription à une activité sportive ou culturelle.

Le dispositif appelé « le pass collégiens » vous permet d'économiser 25€ sans condition de ressources.

Si vous souhaitez utiliser le pass collégien pour l'inscription à l'association sportive du collège, vous n'avez donc rien à payer (la somme sera directement transmise à l'association). Il vous suffit de compléter les informations ci-dessous ainsi que la fiche d'inscription.

Je soussignéresponsable de l'élèveen classe de..... et né(e) le

Adresse :

Cochez la case ci-dessous.

Je souhaite utiliser le pass collégiens pour l'inscription de mon enfant à l'association sportive du collège le Cèdre. J'autorise l'association à saisir ma demande d'aide sur le téléservice du département.

J'ai bien noté que cette aide ne peut être utilisée qu'une seule fois et m'engage à ne pas la solliciter auprès d'une autre structure.

Fait à _____ le _____